

PROFESSION
ENSEIGNANT

Pour une pédagogie du projet

Isabelle Bordalo et Jean-Paul Ginestet



HACHETTE
Éducation

Pour une pédagogie du projet

Isabelle Bordalo et Jean-Paul Ginestet

Les auteurs :

Isabelle Bordalo, professeur de lettres-histoire ; Jean-Paul Ginestet, professeur de comptabilité-gestion ont tous deux été responsables académiques pour la formation des professeurs enseignant en Quatrième et Troisième technologiques.

Ils enseignent en lycée professionnel et travaillent à la Mission académique de la formation des personnels de l'Éducation nationale (MAFPEN) de Toulouse.

Remerciements :

Ce livre n'aurait jamais pu voir le jour sans les stages de formation nationaux que nous avons suivis pendant plusieurs années avec les professeurs de l'ENNA de Nantes, devenue depuis, I.U.F.M. Nous remercions donc chaleureusement Guy Bacoup, Chantal Delamare, Albert Gendrot, Marc Lavigne ; mais aussi Alain Lamy, inspecteur de l'Éducation nationale, et Alain Campse, professeur de maths-sciences qui ont contribué chacun à leur manière, à faire de nous des formateurs.

I.S.B.N. 978-2-01-181554-5

© HACHETTE LIVRE 1993, 43, quai de Grenelle, 75905 Paris Cedex 15

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des articles L. 122-4 et L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que « les analyses et les courtes citations » dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite ».

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Sommaire

Une civilisation des projets ?	5
Partie 1 : Le projet et la planification	
Un schéma mis sous forme logique.....	15
Des méthodes et des outils pour planifier.....	29
Statut de l'élève et types de production	47
Partie 2 : Le projet et la formation générale de l'élève	
Mettre en place une suite d'apprentissages organisés	62
Planifier les apprentissages méthodologiques en équipe pédagogique	83
Une aide aux apprentissages qui a ses limites.....	100
Partie 3 : Du projet pédagogique au projet d'apprendre	
Rendre l'élève acteur du projet	114
Réconcilier l'individuel et le collectif	132
Articuler projet personnel et pédagogie du projet.....	156
Quelques fiches pratiques	173
Le projet et le métier d'enseignant	183
Mener une réalisation concrète par les différentes étapes	184
Professionnaliser le métier d'enseignant	186
Annexes	
Liste des projets scolaires décrits dans cet ouvrage.....	187
Index des fiches.....	188
Bibliographie	191

Présentation de l'ouvrage : ses fonctions

Ce livre n'a pas été conçu pour proposer au lecteur une définition théorique de ce qui caractérise une démarche de projet. En ce domaine, les recherches, les travaux et les productions sont nombreux.

Il tente, à travers des exemples, des mises en situation, des expériences scolaires et professionnelles, de mesurer les potentialités du projet en matière de formation de la personne et d'aide à l'apprentissage.

Sa conception et sa rédaction ont été menées de manière à ce que le lecteur, enseignant, formateur, étudiant ou simplement curieux, puisse entre autres :

- pointer les phases essentielles du déroulement d'un projet ;
- repérer un type de projet, le projet technique, dans la multitude de projets existants ;
- définir le projet technique ;
- identifier les étapes de sa mise en œuvre ;
- caractériser la logique et la cohérence de son déroulement ;
- souligner les points communs des différents projets scolaires auxquels un élève peut être confronté ;
- distinguer les spécificités du monde de la production et celles du monde de l'éducation ;
- mettre en évidence ce qui est transférable au niveau pédagogique ;
- cerner les limites de ce transfert ;
- différencier le projet de l'élève et le projet de l'enseignant ;
- préciser le rôle de l'élève et celui de l'enseignant ;
- souligner les dérives inhérentes à ce genre de démarche ;
- dégager les contraintes à respecter ;
- illustrer, par des situations scolaires, la mise en œuvre d'une telle démarche ;
- identifier les objectifs de formation disciplinaires, généraux, personnels dont tout projet est porteur ;
- définir le modèle d'apprentissage auquel il renvoie ;
- distinguer les aspects individuel et collectif de la démarche ;
- proposer des exemples dans de nombreuses disciplines : français, histoire-géographie, informatique, économie, économie d'entreprise, technologie ;
- faire vivre des méthodes issues de la pratique de l'entreprise ;
- proposer quelques outils méthodologiques.

Une civilisation des projets ?

La démarche de projet connaît, dans l'Éducation nationale, un essor considérable, depuis quelques années. Cet essor est le fait d'impulsions institutionnelles comme des acteurs eux-mêmes.

Citons pour mémoire :

- la loi d'orientation de 1989, qui rend obligatoire **les projets d'établissement** ;
- le B.O., destiné aux classes de Quatrième et Troisième technologiques (avril 1990), qui incite fortement les enseignants d'une classe à s'organiser en équipe pour élaborer un **projet pédagogique** ;
- les référentiels de l'enseignement professionnel qui introduisent la nécessité de développer la capacité à **concevoir un projet d'utilité sociale**.

Élèves, enseignants, proviseurs, conseillers d'éducation se sont largement mobilisés : en 1983-1984, les P.A.E. ont touché 5 300 collèves et lycées (soit près de 3/4 d'entre eux), deux millions d'élèves, 100 000 enseignants⁽¹⁾.

La volonté politique semble rejoindre une évolution en profondeur de l'ensemble de la société. *« Le phénomène ne se limite pas à l'éducation et à la formation puisqu'on le retrouve dans des domaines aussi variés que le travail social, le travail thérapeutique, l'animation culturelle, l'urbanisme, le bâtiment et les travaux publics, le développement agricole, la gestion des services publics et même la gestion des entreprises avec l'apparition récente et très significative des projets d'entreprise. »*⁽²⁾

Il y a donc de multiples projets dans des champs très divers ; cette richesse et cette forte valorisation sociale sont, peut-être, comme on le verra tout à l'heure, une cause de difficultés autant qu'un élément favorable.

Le but de cet ouvrage n'est pas de faire un descriptif exhaustif de tous les types de projets existant à l'heure actuelle dans l'éducation, mais de se centrer sur la pédagogie du projet comme démarche déterminée d'apprentissage, dans une discipline donnée, dans le cadre des heures de cours et des programmes.

Pédagogie du projet et projet technique

Nous nous proposons de confronter en permanence deux pratiques, la pratique pédagogique et la pratique technologique afin qu'elles s'enrichissent mutuellement et permettent de prévenir nombre de dérives que chacun d'entre nous a pu constater.

1. « L'École plus », *Autrement* n° 67, février 1987.

2. Jean-Marie Barbier, *Élaboration de projets d'action et de planification*, coll. « Pédagogie d'aujourd'hui », PUF, 1991.

Pour s'y reconnaître dans le maquis des différents projets

■ Des projets de formation

Il s'agit de modes de gestion de la formation conçus par différents partenaires : professeurs, mais aussi personnels administratifs, parents d'élèves, en particulier.

– Le projet d'établissement, obligatoire depuis 1989 : il est l'expression de la politique qu'un établissement choisit de conduire, dans le cadre d'objectifs nationaux.

– Le projet pédagogique : il est élaboré par une équipe de professeurs : en fonction des caractéristiques socioculturelles de la population scolaire et des compétences constatées d'une part, et de la politique de l'établissement d'autre part. Le champ d'application du projet pédagogique peut être l'établissement, une fraction d'établissement (tous les enseignants de français par exemple) ou la classe.

– Le projet éducatif, une conception générale de l'éducation : son sens est plus large que le projet pédagogique, puisqu'il concerne l'élève dans sa globalité et non plus seulement en tant que formé. Il comprend l'action éducative et culturelle, tout ce qui vise à une meilleure insertion de l'individu dans l'école et dans la société. C'est l'ensemble des membres de la communauté scolaire (adminis-

tratifs, parents, élèves, maîtres) qui l'élabore.

■ Des formes de pédagogie du projet

Il s'agit d'une démarche déterminée d'apprentissage qui désigne les situations vécues par les élèves.

– Le projet d'action éducative : les instigateurs en sont des élèves et quelques enseignants (groupe de motivation et d'intérêt). Il articule les objectifs pédagogiques d'une équipe avec la démarche de réalisation d'une production socialisée.

– Le projet personnel de l'élève : le projet personnel peut être défini comme la prise en charge de son propre avenir par un sujet actif et responsable.

Élaborer son projet personnel c'est tenter d'articuler son désir et la réalité. La formation au projet personnel peut être définie comme *« l'acquisition d'une compétence personnelle de la part d'un sujet qui n'est ni soumis à l'autorité, ni dépendant de l'expert, qui n'est pas non plus impulsif et seulement préoccupé par ses besoins, mais qui se veut l'intégration de son désir et de la réalité. »*⁽¹⁾

D'après Louis Not et Marc Bru, *Où va la pédagogie du projet ?*, Presses universitaires du Mirail, 1987.

Mettre au point une méthodologie de conduite de projet efficace, c'est aller puiser là où cette méthodologie a été mise en œuvre systématiquement ; c'est pratiquer, sans vouloir parodier une expression d'ordinaire réservée à la description d'autres phénomènes, *une fertilisation croisée*.

Nous étudierons la démarche de projet notamment à travers le projet technique. Cette forme particulière de pédagogie du projet a contribué à faire entrer dans l'école un peu du monde de l'entreprise ; or les méthodes, les outils utilisés en technologie, dans le cadre du projet technique, nous paraissent transférables à d'autres disciplines, comme le montrent les deux exemples de la page suivante.

1. D. Pelletier, *Éducation permanente*, n° 86, février 1987.

Deux énoncés de projet

En technologie tertiaire

Réaliser une enquête d'opinion à la demande des services départementaux de la météorologie nationale.

Cette enquête devrait permettre à ses responsables :

- d'évaluer la pertinence des informations reçues ;
- de cerner la clientèle réelle ;
- d'évaluer l'importance respective des différents supports, canaux d'informations ;
- d'opérer des ajustements.

Les résultats de cette enquête feront l'objet d'une publication dans la presse locale.

Les deux projets font état :

- d'une insatisfaction : les élèves lisent peu, les services météorologiques sont peu informés de la manière dont les usagers perçoivent le service rendu ;
- du but à atteindre : l'action est finalisée par un objet à façonner : une enquête d'opinion ; trois catalogues présentant un genre littéraire.

Comme nous sommes dans le cadre de l'école, les deux projets visent aussi un certain nombre d'apprentissages.

En expression française

Réaliser trois catalogues portant sur trois genres littéraires pour le C.D.I. de l'établissement.

Ces catalogues devraient :

- aider la documentaliste à constituer des rayons par genres plus attrayants et plus incitatifs que le simple ordre alphabétique ;
- inciter les élèves d'autres classes à lire ces ouvrages.

Les catalogues seront exposés en évidence au C.D.I. : une saisie informatique devrait faciliter la maintenance.

Les apprentissages visés

En technologie

- Définir les éléments essentiels d'une enquête commerciale (échantillon, type et nature du questionnaire...).
- Construire un outil pertinent pour le recueil d'informations.
- Situer cette phase (étude d'impact) dans l'ensemble plus large d'une opération commerciale.
- Mettre en œuvre les principales fonctions d'un logiciel de traitement de texte, d'un tableur.

En expression française

- Connaître l'objet livre.
- Connaître et utiliser les fichiers du C.D.I.
- Connaître et maîtriser l'ordre alphabétique.
- Identifier rapidement à quel genre appartient un livre.
- Traiter et mettre en page l'information recueillie.

La pédagogie du projet part du principe suivant : c'est en agissant que l'élève se construit. Elle s'oppose au monde du strict enseignement qui propose des contenus dont les élèves perçoivent mal la signification et l'utilité immédiate. Ces contenus à apprendre ne sont plus atomisés, hiérarchisés, mais reliés entre eux par le problème à résoudre. Dans nos exemples, en français, l'enseignement n'est pas découpé en expression écrite, lecture expliquée, grammaire, vocabulaire. Le projet

permet ainsi d'aborder avec les élèves l'ordre alphabétique parce que cette maîtrise est absolument indispensable à la réalisation. En technologie tertiaire, on ne sépare pas les savoirs et savoir-faire relatifs à la gestion, au secrétariat, à l'informatique.

L'énoncé des projets – réaliser une enquête d'opinion pour le compte des services de la météorologie nationale ou réaliser trois catalogues pour le C.D.I. afin d'inciter les élèves de l'établissement à lire – ne nous renseigne que sur le but que l'on veut atteindre. Nous en restons au monde des intentions, des idées que l'on se fait sur... Le projet peut être alors défini comme « **l'idée que l'on se fait d'un objet à créer, d'un résultat à obtenir** »⁽¹⁾.

Or, le projet c'est aussi la combinaison des moyens permettant l'atteinte des objectifs fixés, autrement dit une chaîne d'actions permettant d'atteindre un but : c'est ce que l'on veut obtenir mais aussi la manière dont on veut l'obtenir.

« Si au ^{xvii}e siècle, le projet est simplement une idée d'action, très vite, au courant du ^{xviii}e siècle, le mot prend aussi le sens de plan, visant à réaliser cette idée. »⁽²⁾ Il est très important de comprendre que ces deux sens coexistent à l'heure actuelle, sous peine d'en rester à un projet vague et un peu lâche ou à un projet entièrement programmé.

Les deux sens du mot projet

Deux acceptions pour ce mot projet peuvent être traditionnellement distinguées mais restent le plus souvent confondues :

La première, c'est l'intention exprimée ici et maintenant, de façon vague ou précise, de réaliser, de faire quelque chose dans quelque futur proche ou lointain, assortie ou non des moyens de sa réalisation, c'est-à-dire de sa stratégie,

comme l'idée que l'on forme de ce que l'on fera et des moyens que l'on emploiera.

[...] La deuxième, le détail ordonné, la prévision de ce que l'on entend faire ultérieurement : le schéma mis en forme logique de ce qui est anticipé. Les éléments communs sont indéniables et rassurants.

J. Ardoïno, « Finalement, il n'y a jamais de pédagogie sans projet », *Éducation permanente*, n° 86, février 1987.

Ainsi, à partir de cette double définition, pouvons-nous compléter la description des deux projets initiaux, et dépasser le stade de leur simple énoncé.

Un décalage entre les intentions et la réalité

Proposer une autre façon d'enseigner, plus motivante, plus variée, plus concrète, conjuguer logique de l'action et apprentissages, telles sont les ambitions de la pédagogie du projet.

1. G. Mialaret, *Vocabulaire de l'Éducation*, PUF, 1979.

2. A. Lichnerowicz, séminaire Collège de France, cité in J.-M. Barbier, *Élaboration de projets d'action et planification*.